CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE (CRT)

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

ACQUISITION D'UN MICROSCOPE DÉDIÉ À L'OPTOPROTÉOMIQUE GUIDÉE

CNRS Délégation Occitanie Est
1919 route de Mende
34293 Montpellier cedex

Les réponses apportées dans le présent document font partie de l'offre technique du soumissionnaire et constituent ses engagements contractuels pour l'exécution du marché.

Mode d'emploi :

Les parties surlignées en vert sont à compléter par le soumissionnaire.

PRÉAMBULE

L'offre technique du soumissionnaire en réponse à la consultation dont l'objet est mentionné en page de garde du présent document est constituée des documents suivants :

- Les réponses apportées au présent cadre de réponse technique (CRT) décrivant les prestations sur lesquelles il s'engage ;
- Tout document complétant le cadre de réponse technique auquel il renvoie.

Les réponses apportées au présent CRT serviront à évaluer les critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Le cadre de réponse technique a pour objet de recueillir l'ensemble des éléments de l'offre technique du soumissionnaire et d'en organiser la présentation. Le soumissionnaire y apporte ses engagements pour chacun des points abordés.

S'il le souhaite, le soumissionnaire peut compléter le cadre de réponse technique par tout autre document tiers. Il veille à indiquer dans sa réponse au CRT les renvois à ces documents. Il doit lister de manière exhaustive les documents joints en complément du CRT, à la dernière page du présent document.

L'ensemble des engagements qui sont consignés dans le CRT et les documents qui le complètent sont contractuels.

L'absence de réponse à une question non marquée par l'astérisque, l'absence d'un document dont la production est souhaitée dans le CRT ou une réponse incomplète sera considérée comme une absence d'engagements du soumissionnaire sur l'item concerné et pénalisera la note attribuée à son offre.

NB : Pour les questions identifiées dans chaque critère et/ou sous-critères l'absence de pondération indique que ces dernières ont une valeur équivalente/égale dans l'analyse du critère et/ou sous-critère concerné.

I. Le critère Valeur technique (52 points)

Sous-critère n°1 : Garanties apportées en termes de qualité des objectifs 20x et 40x à air (8 points)

Question 1 :

- Fournissez les performances des objectifs 20x et 40x sur les aberrations et la transmission dans la gamme du visible et proche infra-rouge (jusqu'à 800nm).

Réponse 1 : ✎……

Sous-critère n°2 : Garanties apportées en termes d'efficacité du logiciel pour effectuer du photomarquage automatisé des régions d'intérêt sur plusieurs champs (12 points)

Question 1 :

Démontrez les outils et pratiques qui garantissent un photomarquage automatisé des ROIs définis par l'utilisateur sur plusieurs champs d'observation sur une durée de plusieurs heures

Réponse 1: ✎……

Sous-critère n°3 : Garanties apportées en termes d'ergonomie et polyvalence du statif (10 points)

Question 1 :

- Démontrez de manière précise la polyvalence du statif du microscope **(5pts)**

Réponse 1 : ✎……

Question 2 :

- Décrivez de manière précise l'ergonomie d'utilisation du statif du microscope **(5pts)**

Réponse 2 : ✎……

Sous-critère n°4 : Garanties apportées en termes de performance et rapidité du système de maintien de focus (5 points)

Question 1 :

- Démontrez de manière précise la performance du système de maintien de focus

Réponse 1 : ✎……

Sous-critère n°5 : Garanties apportées en termes de la précision et du photomarquage (biotynilation photoactive) par le laser pulsé (5 points)

Question 1 :

- Démontrez les outils et pratiques qui garantissent une précision du photomarquage

Réponse 1 : ✎……

Sous-critère n°6 : Garanties apportées en termes de qualité du service après-vente (12 points)

Question 1 :

- Fournissez de manière détaillée les prestations du SAV :

-délai pour avoir un technicien SAV au téléphone
-délai pour avoir un diagnostic à distance via le web
-délai pour avoir une assistance sur site
-délai de livraison d'une pièce
-délai de réparation après réception de la pièce neuve.
-action garantie en cas de dysfonctionnement chronique.
-durée sur laquelle la société s'engage à maintenir le système (réparation et remplacement des pièces)
Le fournisseur devra préciser :
- le nombre d'ingénieurs SAV présents en France et/ou en Europe et compétents/ opérationnels sur l'équipement (Préciser localisation et nombre pour chacun des lieux).
-le ou les lieux où les pièces détachées pouvant servir à la réparation de l'instrument sont stockées.

Réponse 1 :

II. Le critère Prix global et forfaitaire (35 points)

Pour les marchés passés à prix forfaitaire, l'offre financière de chaque soumissionnaire est appréciée sur la base du prix forfaitaire proposé pour la réalisation de l'intégralité des prestations du marché.

III. Le critère Développement durable (10 points)

Sous-critère n°1 : Garanties apportées en termes de réparabilité de l'équipement et de durée de disponibilité des pièces détachées
6 points

Question 1 :

- Fournissez la stratégie de l'entreprise pour garantir la réparabilité de l'équipement à moyen terme (entre 5 et 10 ans) et à long terme (> 10ans) **(3pts)**

Réponse 1 : ……

Question 2 :

- Indiquez la durée de la disponibilité des pièces détachées. **(3pts)**

Réponse 2 : ……

Sous-critère n°2 : Garanties apportées en termes d'impact environnemental de la maintenance de l'appareil (localisation des techniciens SAV et des pièces détachées)
(4 points)

Question 1 :

- Fournissez la stratégie de l'entreprise pour limiter l'impact environnemental de la maintenance de l'appareil (eg. localisation des techniciens SAV et des pièces détachées)

Réponse 1 : ……

IV. Le critère Délais d'exécution (3 points)

Question :

- Précisez les délais d'exécution (mise à disposition au transporteur, installation, mise en service, formation)

Réponse : ……

V. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Indiquez ci-dessous la liste des documents annexes que vous souhaitez joindre en complément de vos réponses au présent cadre de réponse technique :

Réponse :

……

FIN DU CADRE DE REPONSE TECHNIQUE